SECTION SYNDICALE CGT-ENVIRONNEMENT DU CD-13

Cahier revendicatif des problématiques repérées

Une nécessaire revalorisation, le socle en question, des majorations à obtenir.

Le Comité social territorial du 7 novembre 2023 a porté à son ordre du jour la question de la juste revalorisation des montants socles des catégories A et B de la filière administrative, culturelle, sportive et de l'animation mais aussi celle de toutes les catégories C injustement très faibles. Malgré notre mobilisation, le compte n'y est pas et si nous avons obtenu 20 € supplémentaires passant ainsi de 50 à 70 € brut à compter du 1er janvier 2024, il nous faudra agir pour voir cette augmentation être majorée.

Au regard des nouvelles missions, à savoir le travail en eaux-vives, le brûlage dirigé, l'élagage, la conduite d'engins, la cellule TP, le groupe d'appui forestier ainsi que les déplacements interdépartementaux sur les catastrophes naturelles, une augmentation supplémentaire de 250 € de majoration doit venir compléter cette somme en reconnaissance de notre expertise et de notre engagement.

Cette demande de majoration sollicitée par courrier déposé auprès de notre Direction le 19 décembre représente 222 agents de catégorie C dans notre Direction, soit 5 % des agents de notre collectivité.

Au-delà de la pétition qui est en train de circuler dans tous les services, le courrier CGT sera suivi jusqu'à obtention de rendez-vous.

Des astreintes à redéfinir pour les ouvriers-forestiers

La CGT demande d'autre part qu'un chef de groupe forestier d'astreinte soit accompagné d'un agent pour mener à bien les diverses missions. Celui-ci n'est pas en capacité de traiter les différentes situations tout seul. Notre collectivité alerte sur le caractère inadapté de l'intervention seul sur site.

Nécessaire renforcement des unités de forestiers-sapeurs, trois agents supplémentaires défendus par la CGT

La revalorisation du nombre d'agents par unité de forestiers-sapeurs, le travail redéfini par la hiérarchie avec la création de la cellule TP, la mise en place du groupe d'appui forestier l'été, le brûlage dirigé, la section eaux vives ont pour effet le travail en flux tendu avec le rappel des agents l'été (sur la base du volontariat). De plus, lors de la période estivale, la Direction impose aux forestiers de récupérer des vigies au SDIS au détriment des secteurs de patrouilles qui sont partagés avec les secteurs limitrophes.

Du matériel et de l'équipement vêture EPI de qualité médiocre. La collectivité doit re-questionner son marché public

La CGT a constaté la baisse de qualité des tenues de travail. En effet, suite au vote de l'ensemble des agents pour passer sur un paquetage et améliorer la qualité de l'ensemble de l'habillement et au changement de celui-ci, nous constatons une dégradation réelle de la qualité. Nous rencontrons éga-lement des problèmes sur les tailles. Concernant les EPI, nous constatons que les casques forestiers et les chaussures de sécurité ne sont pas adaptés et de mauvaise qualité.

La CGT préconise d'arrêter de jouer la carte de l'économie et plaide la sécurité au travail comme un point central du bon fonctionnement des services.

Panier repas, des inégalités persistantes qui doivent être prises en considération

Depuis 2015 et la prise en compte d'un nouveau découpage de la résidence administrative, une partie des agents de la DFEN de terrain ne bénéficie plus de panier repas. Aussi, certains ouvriers-forestiers de l'unité Calanques ainsi que deux menuisiers de l'unité Sainte-Baume ne bénéficient que de très peu de paniers repas.

Si cette disposition a entraîné la mise en œuvre d'une indemnisation financière, elle ne concerne néanmoins pas les nouvelles recrues depuis 2015. Ainsi, cette situation crée de l'inégalité qui ne peut qu'être réparée par une discussion autour de juste compensation.

Cet ensemble de points a fait l'objet d'un courrier circonstancié transmis à Madame la Directrice des ressources humaines et à Monsieur le Directeur de la DFEN. Au regard de l'ensemble de ces revendications, la section CGT-Environnement a décidé de venir à votre rencontre tout au long du mois de janvier 2024 afin, non seulement de vous informer de l'évolution des demandes en cours, mais aussi d'échanger avec vous sur d'autres problématiques qui n'auraient pas été identifiées, et construire ensemble les réponses syndicales adaptées à notre cahier revendicatif.

La section CGT environnement, votre syndicat de proximité !